

# Quel développement ? HUMAIN PARCE QUE DURABLE

par Philippe Blancher\*

« Le développement n'est autre que la construction d'une civilisation de l'être dans le partage équitable de l'avoir »

Louis-Joseph Lebret

Le succès relatif de la notion de développement durable est-il autre chose qu'un effet de mode ? Mis en pratique, ce concept n'est-il pas contradictoire avec des préoccupations de développement humain et de justice sociale ? L'objet de cet article est de montrer qu'il n'en est rien. Le développement durable n'est pas une préoccupation ou un objectif pertinent pour les seuls pays et populations riches : il est porteur d'une critique à l'égard de modes de développement qui affectent tout autant, voire plus, les pauvres que les riches. Enfin, le développement durable est une forme de réponse aux problèmes environnementaux qui nécessite et favorise un renforcement de la démocratie.

## Origines et fondements

L'expression *sustainable development* (1), utilisée pour la première fois en 1980, lors d'un congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, dans une perspective essentiellement écologique, a été véritablement popularisée en 1987 à travers le rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CEMD) : « Notre avenir commun » (2). Une phrase de ce rapport a marqué les esprits : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. » Il est intéressant de poursuivre la citation : « Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. » C'était la préoccupation de Lebret vingt ans après qu'il ait fondé Economie & Humanisme (3). Simplement, à son époque, dans les années 1950-1960, le problème de la nature et des ressources naturelles était posé avant tout en termes de mise en valeur : comment, dans la recherche de la satisfaction des besoins élémentaires, l'activité industrielle de l'homme peut-elle repousser des limites naturelles qui apparaissent insurmontables ?

En 1987, l'expression « développement durable » est nouvelle ; mais, sur le fond, la CEMD poursuit la réflexion sur l'éco-déve-

\* Chargé d'études,  
Economie & Humanisme

(1) Traduite, par la suite, par « développement soutenable », puis « développement durable ».

(2) Concernant les Conférences internationales sur l'environnement et le développement, ainsi que les prémisses d'un droit international qu'elles ont secrétés, cf. infra l'article de L. Héland.

(3) Voir, par exemple, *Suicide ou survie de l'Occident ?*, Les Éditions Ouvrières, 1958.



veloppement, entamée à l'occasion de la *Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain* de Stockholm, en 1972. Les « têtes pensantes » de cette conférence (4), après avoir exploré « l'étroite relation d'interactivité entre environnement et développement », ont rejeté « les approches réductrices, représentées par l'écologisme intransigeant et l'économisme étroit ».

De façon schématique, ces différentes positions peuvent aujourd'hui se traduire par diverses conceptions du développement durable :

■ Les tenants du malthusianisme croient que le monde est surpeuplé et condamné au désastre, soit par l'épuisement des ressources, soit par la surexploitation des systèmes naturels. Ils font une évaluation systématiquement pessimiste du progrès scientifique et technique, écartant une vision plus dynamique à la fois de la capacité de charge de notre planète et du rôle possible d'une action régénératrice de l'homme. L'« écologisme intransigeant » accorde une valeur à la nature en elle-même, indépendamment de toute référence à un bien pour les hommes. Les partisans de telles positions sont généralement mal à l'aise avec la notion de développement durable, mais pas tous. Ceux qui s'en réclament visent ce qu'on appelle une soutenabilité très forte, basée sur une très faible substituabilité du capital naturel par du capital humain.

■ À l'inverse, les partisans de « l'économisme étroit » croient en la capacité fondamentale des hommes à vaincre, par la seule technique, les raretés physiques et les effets destructeurs des déchets sur la biosphère. Pour eux, tout élément de capital naturel – ressources et services (pouvoir épurateur d'un milieu naturel...) –, une fois épuisé ou détruit, peut être remplacé par du capital créé par l'homme. La conception la moins contraignante du développement durable, celle de la soutenabilité faible, considère toujours qu'il n'existe pas de capital naturel irremplaçable, mais admet la nécessité d'un délai pour la substitution.

■ Tout en reconnaissant la complexité et la gravité du défi à la fois social et environnemental auquel l'humanité doit faire face, la déclaration de Stockholm soulignait « la nécessité, mais aussi la possibilité de concevoir des stratégies et de mettre en œuvre un développement socio-économique équitable et respectueux de l'environnement. » Elle incitait, au premier chef, les pays du Nord à inventer des modes de consommation et de production économes en ressources et capables de préserver les milieux naturels. Cette auto-limitation devait permettre, en particulier, aux pays du Sud de bénéficier des ressources nécessaires à leur développement. Pour autant, les pays du Sud étaient eux aussi encouragés à prendre en compte l'environnement et à opter pour d'autres modes de consommation et de production que les modèles occidentaux. Dans la perspective de l'éco-développement, étaient reconnues la non-substituabilité de certains biens

(4) Dont **Ignacy Sachs**. Voir son ouvrage *L'écodéveloppement : Stratégies pour le XXI<sup>ème</sup> siècle* (Alternatives économiques, Syros, 1997), d'où sont tirées les citations suivantes.

naturels et l'impossibilité de toujours trouver une solution technique aux problèmes posés par la technique...

Ainsi, il est peu pertinent d'opposer le développement durable, qui aurait pour seul souci de préserver la nature, et le développement humain, orienté vers la satisfaction des besoins essentiels de l'humanité. Sans surestimer l'avancée de la réflexion sur le développement durable, et sa capacité à apporter des réponses, elle n'en fournit pas moins un cadre et des concepts permettant d'explorer l'étroite relation d'interactivité entre environnement et développement humain, d'exprimer des points de vue différenciés sur des questions clairement formulées et d'en débattre. Concernant la problématique des pays du Sud et les rapports Nord-Sud, l'apport d'Anil Agarwal et du *Center for Science and Environment* de Delhi mérite d'être souligné (5).

## **Un concept pertinent pour les pays du Sud**

Sur la base des données scientifiques et de l'expérience de communautés locales et de mouvements sociaux, les responsables du CSE ont montré (6) que pour un pays pauvre comme l'Inde la préservation d'un environnement de qualité est une nécessité impérieuse, car la destruction de cet environnement sape les bases du développement et frappe, au premier chef, les populations les plus pauvres : celles-ci sont les plus dépendantes d'un capital naturel abondant, disponible à un coût faible, pour la satisfaction de leurs besoins de base ; elles sont les plus exposées aux diverses formes de pollutions et de risques. Anil Agarwal proposait de remplacer le Produit National Brut par le Produit Naturel Brut, inversement proportionnel au temps qu'une famille rurale passe chaque jour à collecter l'eau, le bois et le fourrage nécessaires à ses besoins.

Il y a un lien direct entre certaines formes de défense de l'environnement et les luttes pour la justice sociale. Chacun connaît de nombreuses situations où des opérateurs économiques nationaux et internationaux font un usage « minier » des ressources naturelles, détruisent des milieux naturels, laissant les communautés locales dans la plus grande misère (7).

On entend souvent dire que les pays du Sud ont le droit de passer par les mêmes phases de développement que les nations d'Occident, et, dans un premier temps, de négliger les préoccupations pour l'environnement, de même d'ailleurs, ont pensé certains, que toute forme de démocratie. Sans être totalement infondée, une telle affirmation occulte plusieurs spécificités du contexte présent : l'accroissement des moyens techniques et, corrélativement, de leur impact négatif sur l'environnement (chi-

(5) Voir, dans ce même numéro, l'article d'**Anil Agarwal, Sunita Narain et Anju Sharma**.

(6) En particulier, dans des rapports sur l'état de l'environnement en Inde, publiés en 1982 et 1985. Ils ont été adaptés en français sous le titre *Inde, le défi de l'environnement*, L'Harmattan, 1988.

(7) Cf. le dossier « Crise mondiale de la pêche : un test pour le développement durable », *Economie & Humanisme* n° 358, octobre-novembre 2001.



mie, grands barrages), augmente aussi leur capacité de réponse aux problèmes d'environnement, une capacité qui parfois n'est pas utilisée par négligence et mépris de la vie humaine ; certains milieux, tropicaux en particulier sont aujourd'hui dans une situation de grande fragilité ; les effets d'une pression globale se font sentir au niveau planétaire.

Prise de conscience de la crise écologique, critique de l'idéologie de la croissance et de l'économisme, le développement durable repose sur un troisième pilier : la critique de la conception du progrès issue des siècles passés (8). Cette mise en cause ne représente pas, obligatoirement, le rejet de toute forme de rationalité, mais sous-tend la recherche d'autres conceptions du progrès ou de la rationalité, comme l'illustre le principe de précaution. Pour répondre à un tel défi, il s'agit à la fois de construire les lieux d'un jugement critique et éthique sur les progrès de la science et de la technique, et de favoriser la diffusion des savoirs scientifiques, d'instaurer des lieux de dialogue entre scientifiques et citoyens (9).

## Enjeux et modalités d'un développement durable

La réflexion sur le développement durable amène à prendre pleinement en compte la dimension environnementale des problèmes, en tant que telle et dans ses relations avec les dimensions économiques et sociales. Il s'agit de montrer qu'à côté de la question sociale qui a émergé au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, la question environnementale doit trouver sa place. Ces catégories, toutefois, ne doivent pas être absolutisées ; s'inscrire dans une perspective de développement durable nécessite d'approcher l'homme, les sociétés humaines et leurs espaces de vie dans toutes leurs dimensions (politiques, culturelles et spirituelles...), toute leur richesse (10).

De plus, la notion de développement durable ouvre la réflexion sur l'espace et le temps :

- L'espace à travers la prise en compte des différentes échelles spatiales, des interdépendances entre différents espaces, de l'échelle planétaire...
- Le temps, en mettant en valeur des perspectives de long terme, des notions d'irréversibilité et d'inertie, des dimensions d'incertitude.
- La prise en compte de ces différentes dimensions appelle de nouveaux modes de gouvernement, et un renforcement de la démocratie à toutes les échelles (11).

(8) Pour cela, voir, entre autres, l'ouvrage de **Dominique Bourg** et **Jean-Louis Schlegel**, *Parer aux risques de demain, Le principe de précaution*, Editions du Seuil, mars 2001, et l'article de Dominique Bourg dans ce numéro.

(9) Voir l'ouvrage de **Callon, Lascoumes et Barthe** : *Agir dans un monde incertain ; essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris, 2001.

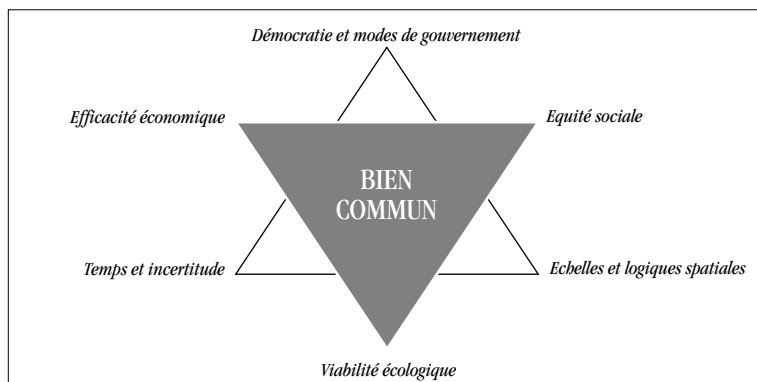
(10) Voir, dans ce même numéro, la réflexion sur la ville développée par Cyria Emelianoff.

(11) Désigné généralement par le pôle de la gouvernance ; voir, dans ce numéro, la critique de ce concept par Jacques Theys.

Aborder les problèmes et agir sur des territoires d'une dimension adaptée, prendre en compte les interdépendances entre territoires,... ces exigences nécessitent de disposer d'institutions, de mécanismes de régulation à la bonne échelle, de systèmes assurant des solidarités. Pour sortir d'approches sectorielles, mono-fonctionnelles, il faut pouvoir faire travailler ensemble différents services, différentes institutions.

Au niveau des acteurs socio-économiques et de la population en général, il s'agit, à travers différents dispositifs d'information, de participation et de débat public, de faire accepter des mesures, de convaincre et de mobiliser, ainsi que d'inciter par différents mécanismes. C'est aussi réguler des conflits d'usage ou débattre de l'intérêt d'activités ou d'aménagements, à partir d'une pluralité de critères. Le développement durable nécessite de redonner toute leur place à des approches sensibles, à des discours d'existence portant sur la qualité d'une société humaine ou d'un paysage, sur les risques liés à une installation industrielle... Enfin, les voies d'un développement durable restent à inventer collectivement, car dans ce domaine, il n'existe pas de solutions toutes faites.

Ainsi, de façon schématique, une stratégie de développement durable passe par la prise en compte de six pôles ou dimensions en interaction (figure ci-dessous), dans une perspective de recherche collective du « bien commun ».



Construire collectivement des stratégies de développement durable participe donc bien de la construction d'une civilisation de l'être, à travers l'expression de la valeur de tout un ensemble d'éléments de patrimoine constitutifs de communautés humaines (paysages, milieux de vie...), de la volonté de préserver la diversité et une certaine intégrité du vivant (manipulations génétiques...), de la préoccupation des générations futures (changements climatiques)... Et ceci, dans un partage équitable de l'avoir, entre générations présentes et avec les générations futures.

**Philippe Blancher**